

**Vendredi 21 janvier 2021,
à Saint-Brieuc**

Le Légué, 4^e port de Bretagne

Le Président de Région fait un point d'étape avec les élus et les entreprises

Autorité portuaire pour l'activité « commerce » du Légué, la Région est partie prenante du SMGL, le syndicat mixte du Grand Légué, au côté du Département des Côtes d'Armor et de Saint-Brieuc Armor Agglomération*. Alors que le Conseil syndical se réunira le 28 janvier, le Président Loïg Chesnais-Girard a fait le point ce jour sur l'engagement de la collectivité en faveur du développement économique du port régional. Après une visite des infrastructures, il a rencontré les entreprises locales qui utilisent ses services au quotidien. L'objectif de la Région, à terme, est de lancer une dynamique nouvelle pour que Le Légué puisse conforter sa position et son attractivité sur le littoral nord breton.

Vers un nouveau schéma d'aménagement global du port

Accompagné de **Michaël Querez**, 1^{er} Vice-président aux mobilités, et de **Gaëlle Nique**, élue régionale chargée des dossiers briochins, **Loïg Chesnais-Girard** a réaffirmé son attachement au Légué : « *notre objectif est de conforter la place de Saint-Brieuc qui contribue, au côté des autres ports de commerce bretons, à accroître l'offre globale de services portuaires, au bénéfice de tout le territoire* ».

Au vu des **volumes de marchandises traitées en 2020 (372 500 t)**, la volonté de la Région, au sein du SMGL, est d'engager une réflexion sur les capacités réelles du port et son potentiel de développement **au-delà de son hinterland costarmoricain (79 % du trafic)**. Cette **étude prospective** conduite par le syndicat mixte s'inscrit dans la perspective d'un futur schéma directeur de développement du Légué, **4^e port régional en termes de trafics**.

Pour la Région, l'essentiel reste la **complémentarité** entre les différents ports de commerce bretons afin d'**éviter les situations de concurrence**. L'enjeu, pour le Président Chesnais-Girard, est de faire de la Bretagne **un seul port disposant de plusieurs quais** : « *les flux passent au large de nos côtes et c'est à nous de les capter pour accroître notre trafic économique et portuaire* ».

Les élus régionaux ont également souligné ce jour d'autres atouts propres au port briochin :

- **l'activité de réparation navale**, portée par sa cabine de peinture, figure parmi les axes de développement futurs ;
- **l'activité plaisance**, qui bénéficie d'un franc succès, doit faire l'objet d'un travail spécifique qui permette d'envisager une **extension de la zone dédiée**.

Concilier dragage et protection de l'environnement

Avec **Ronan Kerdraon**, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, **Hervé Guihard**, Maire de la Ville, et **André Coent**, Vice-président du Département représentant le Président **Christian Coail**, ont aussi été abordés les problématiques de dragage de l'avant-port.

Avec l'arrêt du projet du 4^e quai, cette question est à **considérer sous un nouvel angle**. Pour ce faire, le SMGL conduit depuis octobre et jusqu'à cet été une **étude hydro-sédimentaire** permettant d'identifier de **nouveaux modes de dragage des sables**. L'objectif est d'aboutir à un **plan de gestion des sédiments**, pérenne et respectueux de l'environnement.

En attendant, **deux phases de dragage transitoires** se dessinent, conduites par la CCI, concessionnaire :

- une première phase de **3 à 4 mois** pendant laquelle les sables continueront d'être déposés **à terre** ;
- une seconde phase de dépôt **en mer, au-delà du mole**, pour laquelle la CCI est en attente d'une autorisation préfectorale. Cette période pourrait durer **24 mois**, le temps qu'une solution pérenne issue de l'étude en cours puisse être mise en œuvre.

* À ce jour, siègent au SMGL le Département des Côtes d'Armor (40%), la Région (35 %) et l'agglomération (25 %). Les questions de gouvernance future figurent à l'ordre du jour du prochain Conseil syndical, fixé au vendredi 28 janvier. C'est Gaëlle Nique, conseillère régionale, qui est pressentie pour assurer la présidence du syndicat mixte, en lieu et place d'André Coent, Vice-Président du Conseil départemental.